

Séance ordinaire du 27 juin 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-sept juin deux mille vingt-trois à neuf heures quarante, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-06-39

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 27 juin 2023.

CE-2023-06-40

Nomination d'un chef du Service d'acquisition de talents à la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2023-084-R-1](#)

Il est résolu de nommer monsieur Sylvain Massicotte à titre de chef du Service d'acquisition de talents à la Direction de la gestion du capital humain, poste de cadre régulier à temps complet, de classe 6 à l'échelon 7, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-06-41

Ratification du mandat confié à Tremblay Bois, avocats, pour la fourniture de services professionnels

[Document d'aide à la décision DAJSC-2023-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier le mandat confié à Tremblay Bois, avocats, pour la fourniture de services professionnels dans le cadre d'un dossier judiciaire opposant la Ville à Logisco inc. (numéro de dossier de la cour 200-17-029433-190).

CE-2023-06-42

Participation au projet pilote de vote par Internet d'Élections Québec lors des élections municipales générales de la Ville du 2 novembre 2025 et autorisation

[Document d'aide à la décision BPE-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accepter de participer au projet pilote de vote par Internet dirigé par Élections Québec, à l'occasion des élections générales municipales de la Ville du 2 novembre 2025;
- d'autoriser la greffière et présidente d'élection de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, les ententes et tout document pouvant être requis à cet effet;
- d'autoriser la greffière et présidente d'élection de la Ville à identifier, pour et au nom de la Ville, le district électoral qui fera l'objet de ce projet pilote sur le territoire de la ville.

CE-2023-06-43

Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-48 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2023-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-48 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décisions ENV-MR-2023-005. Ce règlement a pour objet d'augmenter l'enveloppe budgétaire du programme pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables et de repousser la date d'échéance du programme au 31 décembre 2023, en plus d'apporter d'autres modifications mineures au règlement.

CE-2023-06-44

Financement de la dépense relative à l'acquisition de camions de collecte de matières résiduelles

[Document d'aide à la décision DEI-PST-2023-002](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'acquisition de deux camions de collecte de matières résiduelles au montant maximum de 750 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-74.

CE-2023-06-45

Financement de la dépense relative aux projets reliés à l'entretien des infrastructures de mobilier urbain

[Document d'aide à la décision DEI-PST-2023-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux projets reliés à l'entretien des infrastructures de mobilier urbain au montant maximum de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-74.

CE-2023-06-46

Aide financière à la Maison des jeunes l'aigle

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2023-025](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer une aide financière non récurrente de 20 000 \$ à la Maison des jeunes l'aigle, pour la mise en place d'un réseau de banques d'équipements sportifs et de matériel

artistique, culturel et de loisir, offrant un service de prêts à faible coût, de dons ou la mise à disposition de matériel en libre-service dans les milieux ciblés, et ce, à même le montant de 142 500 \$ affecté par la résolution CV-2022-03-21 provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du plan d'action de la politique de développement social et communautaire, tel que précisé dans la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-018.

CE-2023-06-47

Financement de la dépense relative au plan d'intervention dans les parcs de secteur, de voisinage et d'espaces verts

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville pour financer dépense relative au plan d'intervention dans les parcs de secteur, de voisinage et d'espaces verts, tel qu'il est décrit à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-008, d'affecter un montant de 500 000 \$ provenant de la réserve financière relative à la réalisation de projets reliés au comité des services de proximité.

CE-2023-06-48

Renflouement de certaines réserves financières

[Document d'aide à la décision FIN-2023-034](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2023 :

- réserve financière pour les salaires des employées et employés en assignation temporaire de 300 000 \$;
 - réserve financière pour la consommation d'énergie de 359 000 \$;
 - réserve financière pour les cours d'eau de 178 700 \$;
 - réserve financière pour les opérations de déneigement de 2 724 000 \$;
 - réserve financière pour les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance de 171 100 \$;
 - réserve financière pour le développement social et communautaire de 96 900 \$;
 - réserve financière pour la gestion de la contamination de 166 800 \$;
 - réserve financière pour les projets environnementaux de la Politique environnementale de 680 500 \$;
 - réserve financière pour les projets du comité des services de proximité de 3 000 000 \$.
-

CE-2023-06-49

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit l'agrandissement d'un terrain de camping (1932, chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-033](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'agrandissement d'un terrain de camping à même les lots 1 965 033 et

1 965 035 du cadastre du Québec (1932, chemin Filteau, secteur Saint-Nicolas), et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2023-033.

CE-2023-06-50

Adoption du Second projet de règlement RV-2023-33-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'un usage complémentaire autorisé aux usages agricoles)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-062](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2023-33-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-03-03.

CE-2023-06-51

Dépôt du rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 8 et 24 mai 2023

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-075](#)

Le rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 8 et 24 mai 2023 est déposé, à titre d'information.

CE-2023-06-52

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 30 mai, 1^{er} et 6 juin 2023

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-076](#)

Le de rapport des assemblées publiques de consultation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 30 mai, 1^{er} et 6 juin 2023 est déposé, à titre d'information.

CE-2023-06-53

Attribution du contrat pour le projet de pompage, de déshydratation, de transport et de valorisation des boues des étangs aérés

[Document d'aide à la décision APP-2023-119](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le projet de pompage, de déshydratation, de transport et de valorisation des boues des étangs aérés (appel d'offres 2023-50-64), à GFL environmental services inc., pour une dépense estimée à 6 814 000 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-54

Financement de la dépense additionnelle relative aux travaux d'augmentation de la capacité de l'égout sanitaire de la rue Plante (secteur Saint-Nicolas), attribution de contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-129](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux d'augmentation de la capacité de l'égout sanitaire de la rue Plante (secteur Saint-Nicolas) au montant maximum de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-22-58.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour les travaux d'augmentation de la capacité de l'égout sanitaire de la rue Plante (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2023-50-47), à Construction et pavage Portneuf inc., pour une dépense estimée à 3 138 514,81 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-06-55

Modification du contrat de réfection des infrastructures municipales de la rue Vigie à la rue Dorval (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-2023-131](#)

Il est résolu de modifier le contrat de réfection des infrastructures municipales de la rue Vigie à la rue Dorval (secteur Lévis) (appel d'offres 2022-50-64), attribué par la résolution CE-2022-07-79 adoptée le 12 juillet 2022, au montant estimé de 137 149,65 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire au contrat accordé et elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-131.

CE-2023-06-56

Modification du contrat pour les travaux de réfection de trois ponceaux du ruisseau Cantin

[Document d'aide à la décision APP-2023-133](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour les travaux de réfection de trois ponceaux du ruisseau Cantin (appel d'offres 2022-50-119), attribué par la résolution CV-2022-07-29 adoptée le 11 octobre 2022, au montant de 38 726,47 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire au contrat accordé et elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-133.

CE-2023-06-57

Modification du contrat relatif à la fourniture de services de liens téléphoniques

[Document d'aide à la décision APP-2023-134](#)

Il est résolu de modifier le contrat relatif à la fourniture de services de liens téléphoniques (contrat CE-2017-15-75-4, regroupement d'achats SAR160-2017), autorisé par la résolution CV-2013-05-15, au montant de 116 644 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire au contrat accordé et elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-134.

CE-2023-06-58**Modification du contrat de services professionnels en ingénierie pour l'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture (tronçon 3)**

[Document d'aide à la décision APP-2023-136](#)

Il est résolu de modifier le contrat de services professionnels en ingénierie pour l'implantation de mesures prioritaires pour le transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture (tronçon 3) (appel d'offres 2021-55-42), attribué par la résolution CV-2021-03-74 adoptée le 25 mai 2021, au montant de 85 628 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire au contrat accordé et elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2023-136.

CE-2023-06-59**Attribution du contrat pour le lignage transversal et le marquage de chaussée**

[Document d'aide à la décision APP-2023-138](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour le lignage transversal et le marquage de chaussée (appel d'offres 2023-50-78), à 9261-1318 Québec inc., faisant affaire sous le nom Signalisation J.M.B., pour une dépense estimée à 196 504 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq mois, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-60**Attribution du contrat de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des phases 2 et 3 des travaux de réfection de la rue Saint-Omer (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision APP-2023-139](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des phases 2 et 3 des travaux de réfection de la rue Saint-Omer (secteur Lévis) (appel d'offres 2023-55-66), à FNX-innov inc., pour une dépense estimée à 376 160 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-61**Attribution du contrat d'entretien ménager (groupe 6B 2)**

[Document d'aide à la décision APP-2023-144](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat d'entretien ménager (groupe 6B 2) (demande de prix 2023-70-122), à Net plus inc., pour une dépense estimée à 89 738,75 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-62**Attribution du contrat de services d'entretien et d'inspection des ascenseurs**

[Document d'aide à la décision APP-2023-147](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de services d'entretien et d'inspection des ascenseurs (appel d'offres 2023-50-28), à Otis Canada inc., pour une dépense estimée à 141 267 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-63

Attribution du contrat d'entretien ménager (groupe 2)

[Document d'aide à la décision APP-2023-148](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat d'entretien ménager (groupe 2) (demande de prix 2023-70-124), à Service d'entretien clarinet inc., pour une dépense estimée à 98 800 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-64

Attribution du contrat d'entretien ménager (groupe 6 A)

[Document d'aide à la décision APP-2023-149](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat d'entretien ménager (groupe 6 A) (demande de prix 2023-70-125), à Net plus inc., pour une dépense estimée à 94 380 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-65

Attribution du contrat d'entretien ménager (groupe 11)

[Document d'aide à la décision APP-2023-150](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat d'entretien ménager (groupe 11) (demande de prix 2023-70-126), à Net plus inc., pour une dépense estimée à 87 900 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-66

Financement des dépenses relatives à la participation municipale du projet de sécurisation des liens cyclopiétonniers de l'échangeur 314 et au projet d'achat d'équipement pour la sécurisation du réseau routier et des frais connexes

[Document d'aide à la décision TMD-2023-011](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la participation municipale du projet de sécurisation des liens cyclopiétonniers de l'échangeur 314 au montant maximum de 235 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au projet d'achat d'équipement pour la sécurisation du réseau routier et des frais connexes au montant maximum de 200 000 \$, à même la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la sécurisation des usagers et usagers des réseaux routiers, piétonniers et cyclables.

CE-2023-06-67**Financement de la dépense relative aux honoraires professionnels et aux travaux de modification des feux de circulation pour l'année 2023**

[Document d'aide à la décision TMD-2023-012](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux honoraires professionnels et aux travaux de modification des feux de circulation pour l'année 2023 au montant maximum de 40 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

CE-2023-06-68**Entente de collaboration (numéro 202306) à intervenir avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable, concernant la préparation des plans et devis en vue du réaménagement des routes 116 et 132, entre le chemin Olivier et le pont à étagement du Canadien national et financement afférent**

[Document d'aide à la décision TMD-2023-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration (numéro 202306) à intervenir avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable, concernant la préparation des plans et devis en vue du réaménagement des routes 116 et 132, entre le chemin Olivier et le pont à étagement du Canadien national, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2023-024, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de financer la dépense relative à cette entente de collaboration au montant maximum de 1 475 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

CE-2023-06-69**Projet de sentier glacé réfrigéré et programmation d'activités au Quai Paquet pour la saison hivernale et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-011](#)

Il est résolu d'autoriser le projet de sentier glacé réfrigéré ainsi qu'une programmation d'activités au Quai Paquet pour la saison hivernale, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-011, et d'autoriser la Direction de la vie communautaire à prévoir la dépense afférente à ce projet dans le budget 2024.

CE-2023-06-70**Attribution du contrat de services d'agentes et d'agents de sécurité pour la Cour municipale de Lévis et les séances du conseil de la Ville**

[Document d'aide à la décision APP-2023-143](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de services d'agentes et d'agents de sécurité pour la Cour municipale de Lévis et les séances du conseil de la Ville (appel d'offres 2023-55-60), à Trudel sécurité inc., pour une dépense estimée à 131 470,52 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-06-71

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement

[Document d'aide à la décision GCH-2023-083](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-083, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2023-06-72

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 40.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
